## COMMUNE DE MALZÉVILLE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2011

Conseillers municipaux en exercice: 29

Membres présents à la séance: Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants: 26

Conseillers absents excusés: Claudine JACQUEMIN, Samia MESSALTI, Jean-Marie HIRTZ.

## Conseillers absents non excusés:

Procurations: François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,

David CARABIN à Elisabeth LETONDOR, Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY, Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Bernard BRAUN

## N°078/2011

Objet: Attribution de subventions aux associations

Rubrique: 7.5.2

Rapporteur: Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le mode d'attribution des subventions aux Associations est entré en application en 1999, ainsi l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal tout au long de l'année 2011 en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2011, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et après avis de la commission Vie Locale et Associative, Sports, Culture et Jeunesse réunies le 05 décembre 2011 ainsi que de la commission Solidarité réunie le 05 décembre 2011, le Maire propose d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :

$\triangleright$	Tennis Club	1 000 €
×	Restaurant du cœur	1 200 €
>	Notre Dame du Trupt	3 800 €
$\nearrow$	MALZEVILLE au Mali	2 000 €
>	Espoir Lorrain des devenus sourds	350 €

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ, (Bertrand KLING ne participe pas au vote)

APPROUVE ces propositions.

Date: 14 décembre 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture: 16 DEC. 2011 N° Accusé de réception: 2011/12/14-11-078-DE Affichage: 19 DEC. 2011

Le Maire, Jean-Pierre FRANOUX.